



**CONSEIL DE QUARTIER
PLÉNIÈRE
22 JANVIER 2019**

La séance est ouverte à 19 heures 40 en présence de :

Élus :

Laurent ABRAHAMS, Adjoint délégué à propreté et à la voirie

Nicolas DURAND, Directeur de la propreté de la ville

Anne-Laure JEANSON, Responsable de l'antenne de quartier

Collectif d'animation :

Patrick SABAT

Évelyne PEYRARE

Pascaline MARCHAND

Et une dizaine d'habitants

* * *

1. Fonctionnement du Conseil de quartier et renouvellement de l'équipe d'animation. Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés prêtes à s'investir pour le bien-vivre dans notre quartier. L'équipe actuelle passe la main et vous aidera à prendre la suite.

Le collectif de quartier souligne que l'ancienne équipe s'est investie pendant plusieurs années pour le bien vivre dans le quartier. Le collectif a été quelque peu déçu de la manière dont les choses ont fonctionné ces derniers mois. Les événements survenus avec le terrain de proximité l'ont atteint, car il s'était beaucoup investi dans ce projet : plus d'une vingtaine de jeunes s'étaient déplacés pour voter. Dès le départ, le Conseil de quartier avait estimé que le terrain devrait être enfermé, mais n'a jamais été entendu. Or, les nouveaux arrivants ont de suite été plus entendus qu'un Conseil de quartier ayant travaillé longtemps et du mieux possible sur le projet. Lorsqu'il joue le jeu, un Conseil de quartier devrait avoir une certaine légitimité. Cette situation a quelque peu déçu les membres du collectif, qui se demande de fait si les services de la ville sont tous prêts à jouer le jeu du Budget participatif. La situation était différente avec l'antenne de quartier qui avait toujours relayé les demandes. Le collectif a toujours intégré tous les habitants, a essayé de ne pas personnaliser les événements, a toujours préparé les Conseils de quartier et rédigé des comptes rendus. Dans la mesure du possible, le collectif a toujours essayé de laisser chacun s'exprimer dans le respect. Il reste toutefois possible que dans ce quartier, le Conseil n'ait pas son intérêt et il convient de s'interroger à cet égard.

Un habitant pointe que le Conseil de quartier a tout son intérêt, ne serait-ce que pour partager les constats avec les élus, et pur relayer les observations des habitants. Certaines réalisations restent positives : certes le terrain de sport fait polémique, mais le Conseil de quartier s'est battu pour faire évoluer la situation pour les jeunes : finalement, ce projet é été validé par la municipalité et est réussi.

Le collectif d'animation déplore simplement de n'avoir pas été entendu dès le départ.

Un habitant le concède. En tout état de cause le terrain est réalisé et les jeunes doivent l'apprécier.

**2. Propreté : quelle organisation des services, quels moyens ? Qui fait quoi entre la Ville et Est Ensemble ?
Présentation par la Ville de ce qui se fait et des évolutions en cours**

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Un habitant remarque que la propreté reste un thème assez récurrent au sein du Conseil de quartier.

Le collectif d'animation remarque que certains habitants en sont restés au dernier ramassage des encombrants et semble ignorer que les ramassages se font désormais le 1^{er} mardi et le 3^e mardi du mois.

Une habitante pointe qu'il appartient aux gens d'aller chercher l'information. Un courrier a encore été envoyé récemment.

Une habitante s'étonne de ce courrier. Elle pensait qu'il ne s'agirait pas de la reproduction des courriers reçus précédemment et qu'il attirerait l'attention sur les déchets à déposer ou non, voire sur les ordures ménagères et le tri dans les poubelles jaunes : rien n'est fait à cet égard.

Le collectif d'animation suggère de demander une note plus détaillée sur la gestion des ordures. Il rapporte qu'à la campagne, une note stipule qu'il est possible de mettre de nombreux déchets dans les poubelles jaunes pour les cartons : il semble que la pratique soit différente à Montreuil.

Anne Laure JEANSON fait valoir que la pratique est la même à Montreuil.

Le collectif d'animation indique qu'il conviendrait en ce cas de le spécifier à l'aide d'une signalétique simple.

Laurent Abrahams répond que lors de la mise en œuvre, des courriers ont été envoyés par Est Ensemble.

Le collectif d'animation se demande également dans quelle mesure les enfants sont sensibilisés à cette problématique à l'école. La question de la propreté renvoie à l'intime et au respect des gens les uns pour les autres. Par ailleurs, la question du nettoyage des espaces à Montreuil se pose. Avant, les équipes de nettoyage tournaient : pour quelle raison ce type de rotation n'existe-t-il plus ? En outre, autrefois, il arrivait que l'encadrement passe. Le collectif d'animation demande de quelle manière cette question de la propreté est portée par les services.

Un habitant demande pour quelle raison la Ville n'envisagerait pas une sous-traitance. Il lui semble que cette solution serait plus claire et plus simple. La Ville doit mettre en place les moyens nécessaires : il appartient ensuite aux citoyens de voter en toute connaissance.

Laurent Abrahams suggère de présenter le cadre général. Les moyens techniques seront détaillés par Monsieur Durand, le responsable du service, qui doit rejoindre la réunion.

Pour la Ville, la priorité serait de s'acheminer vers la réduction de déchets à la source, à savoir moins d'emballages et moins de produits, afin d'éviter de les retrouver dans la rue. L'ONG « Zero Waste » va travailler dans ce but avec Est Ensemble et Montreuil sur la réduction de déchets, de sorte à éviter la présence de sacs plastiques sur les marchés (même s'ils sont déjà interdits). Des animateurs sensibiliseront aux changements d'habitudes et vont initier de la prévention et de l'information auprès des commerçants et des acheteurs. La première étape consiste d'abord à réduire les déchets, car cette priorité évitera à la Ville d'avoir à développer beaucoup de moyens financiers et humains pour nettoyer.

Par ailleurs, Est Ensemble fournit gratuitement des composteurs, et des formations à l'utilisation sont organisées par des maîtres composteurs. Il s'agit également d'un moyen de réduire les déchets : ces composteurs accueillent en effet de nombreux déchets, lesquels ne seront pas brûlés avec les ordures ménagères). Il précise également que tous les emballages peuvent être jetés dans les poubelles jaunes, qu'ils soient alimentaires ou non.

Un habitant souligne le manque d'information à ce sujet.

Laurent Abrahams répond qu'Est Ensemble avait délivré cette information, même si la communication ne paraît pas toujours suffisante ou régulière.

Laurent Abrahams pointe par ailleurs que toutes les collectes relèvent de la compétence d'Est Ensemble. La seule collecte qui était restée aux mains de la Ville, celle des corbeilles de rues, passera chez Est Ensemble dans les jours à venir. En outre, Est Ensemble a changé ses pratiques : certaines villes ne bénéficiaient d'aucune collecte, et Est Ensemble a essayé d'équilibrer le territoire. Les villes sans collecte en ont désormais au moins une, mais les secteurs avec trois collectes d'ordures ménagères n'ont plus de collecte de déchet vert. Est-Ensemble réfléchit à remettre des collectes de déchets verts, à l'instar de la collecte des sapins de Noisy – le - Sec où une expérimentation a eu lieu pendant six mois (sur les six points, trois collectes se sont passées de façon satisfaisante et les trois autres avec une satisfaction moindre).

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

S'agissant de la communication sur la gestion des déchets, il indique que lors d'un achat, par exemple d'un canapé, le client paye le recyclage via l'écotaxe : il suffit de redonner l'article au magasin ou au livreur qui sont obligés de le reprendre et de le retraiter, de la même manière qu'il est possible de rapporter ses piles usagées en magasin. Il est en de même pour les déchets de bricolage (pots de peinture) : les anciens pots peuvent être rapportés lors de l'achat de pots neufs.

Le Collectif d'animation demande si le système de collecte verte va perdurer compte tenu du coût engendré. Par ailleurs, pour les déchets verts, il se peut que dans un immeuble, un habitant ait besoin de se débarrasser de la terre de sa jardinière : la question se pose de savoir où mettre cette terre. Il semble en effet que les déchets verts concernent davantage les pavillons et les petits jardins.

Laurent Abrahams répond que la gestion des déchets verts en immeubles relève du bailleur.

Nicola Durand précise qu'une petite copropriété gérant son propre jardin a toujours l'accès à la déchetterie pour gérer ses déchets en direct : ce format reste utilisable en prouvant la demande au passage avec une quittance EDF et une carte d'identité.

Le collectif d'animation comprend que les autres collectes relèvent d'Est Ensemble. Si après leur passage, des déchets restent sur la rue, il convient de contacter Est Ensemble.

Nicolas Durand répond que son équipe reçoit régulièrement des signalements de la part des habitants : l'équipe essaie de se rendre sur place avec la brigade propreté le plus rapidement possible pour constater le fait de la collecte. Sur le fait de la collecte, Est Ensemble a mis en place depuis près d'un an et demi avec les nouveaux marchés un système de pénalités plus performant que le précédent, sachant que les gestionnaires de déchets sur l'ensemble des trois territoires ont tous été verbalisés plus ou moins fortement. Est Ensemble en est à plus de 400 000 euros de pénalités, qui se traduisent par le non-paiement des factures suivantes.

Un habitant s'enquiert de la durée de ce contrat avec Est Ensemble.

Nicolas Durand répond que ce contrat a une durée de cinq ans, réutilisable une année supplémentaire, avec un taux de satisfaction remis en cause tous les ans. Par ailleurs, sur les précédents contrats cumulés, la verbalisation totale sur les neuf communes pendant cinq ans avait atteint 80 000 euros de pénalités. Il ne s'agit à présent plus de la même approche ni de la même mise en obligation des prestataires.

Le collectif d'animation comprend que sur son secteur, la collecte est réalisée par Suez Sita, tant pour les ordures ménagères que pour la collecte des entreprises, et ce sur des jours différents.

Nicolas Durand le confirme. Cependant, les entreprises relèvent d'un contrat différent : certaines vont être ramassées six jours sur sept (il s'agit du maximum), d'autres un jour sur sept, et d'autres un jour tous les quinze jours ; de fait, elles payent en fonction de leur volume et de leurs besoins.

Le collectif a constaté qu'un cabinet d'esthétique n'avait pas de poubelle et jetait ses déchets dans les poubelles de la rue, ce qui ne s'avère pas très hygiénique. La propriétaire avait fait valoir que le coût était trop important. Il comprend que les boutiques doivent également payer les collectes.

Nicolas Durand explique que la loi impose aux boutiques la gestion de leurs propres déchets. Elles doivent donc disposer d'un récipient de gestion de déchets dans leur local. Pour les commerces de bouche, la Ville a des accès avec les services d'hygiène.

Le collectif d'animation demande qui prévenir en cas de constat.

Nicolas Durand répond qu'il convient de prévenir Sésame et la brigade propreté. Une délégation de service public a été donnée à Sita, en reprenant le même type de contrat que Montreuil avait utilisé avant le transfert. Dans ce mode d'organisation, le contrat se fait à la consommation : si le commerçant gère de tout petits volumes, cela lui coûte moins cher, car avec le contrat de DSP, il peut déduire l'année suivante de ces impôts la taxe d'ordures ménagères de loyer. Le démarchage auprès des petits commerçants n'est pas suffisamment efficace, car la Chambre de commerce n'est pas à jour sur les numéros de Siret : le transfert des numéros Siret que Sita a récupéré en juin concernait les dernières introductions datant de juillet 2016.

Le collectif d'animation rapporte qu'une fois le signalement fait, il n'est jamais informé des suites données.

Nicolas Durand explique qu'après un premier signalement, il est demandé à Sita de faire une visite dans le mois qui suit. Quand l'entreprise a refusé, Sita prévient l'équipe qui visite à son tour l'entreprise et explique qu'en individuel la gestion lui reviendrait plus cher. Sita peut également proposer aux entreprises la gestion des cartons (collectes gratuites déduites du poids et du volume), car il s'agit d'une marchandise revendable.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Le collectif demande où doivent être jetés les cartons des particuliers.

Nicolas Durand indique qu'il convient de les rapporter à la déchetterie pour s'assurer que la filière est correctement suivie.

Une habitante remarque qu'après le passage des encombrants, de nombreux déchets restent à terre alors qu'ils devraient être balayés. Par ailleurs, avec les camions à eau, les déchets sont repoussés sous les voitures le long des trottoirs. Pour les habitants logeant en face de l'Albatros, la situation est catastrophique, avec les canettes et les cartons de pizza qui jonchent le sol après les soirées.

Nicolas Durand répond, relativement aux encombrants, que le règlement de collecte d'Est Ensemble et de la Ville prévoit que tous les flux de déchets ne vont pas aux encombrants : le bois, le mobilier, le plastique, le polystyrène et les gros volumes de déchets verts sont collectés, mais la peinture, les batteries, les pneus, les déchets électroniques et électriques, et l'électroménager ne sont pas collectés avec les encombrants, car ils sont dangereux.

Une habitante indique qu'elle mentionnait les déchets restant sur place le passage du camion.

Nicolas Durand précisait simplement que tout n'était pas collectable. Il souligne que les 2,50 euros d'écotaxe permettent d'aller porter les meubles usagers en déchetterie où le retraitement coûte environ euros la tonne. Si le même meuble est mis sur le trottoir au moment des encombrants, le coût de retraitement passe à 240 euros la tonne. Enfin, en dépôt sauvage, mélangé aux dépôts dangereux, le retraitement coûte 550 euros la tonne.

Un habitant suggère de rédiger une charte pour communiquer à ce sujet : il appartiendra à chacun de prendre position.

Nicolas Durand ajoute que les 2,50 euros d'écotaxe sont perçus par l'industriel pour l'État et sont reversés à 18 mois sur les charges générales : ces sommes ne reviennent pas au traitement des déchets. Le territoire gère l'acheminement des déchets à l'usine ; le traitement dans l'usine est, quant à lui, géré par le SMICTOM.

En trois ans, un peu plus de 5000 PV (PV de catégorie 4) ont été envoyés au Procureur de la République qui reçoit le constat et impose un niveau d'information extrêmement élevé (deux éléments de preuve d'identité et l'identité complète du contrevenant) fourni par des agents assermentés de la brigade de la tranquillité publique de Montreuil. Avant cette mise en place, deux étudiants ont été embauchés pour repérer les points très récurrents (jusqu'à 220 points avec plus d'un dépôt hebdomadaire).

Le collectif d'animation évoque les caméras mobiles.

Nicolas Durand répond, relativement aux débris résiduels après la collecte des encombrants, que les encombrants sont censés nettoyer à leur passage. Néanmoins, les équipes de la ville doivent repasser derrière (5 équipes sont localisées territorialement et commencent tous les matins à 5 h 48). Il précise que son service dispose d'un ensemble d'équipe de propreté urbaine de 17 personnes sur le secteur, sept jours sur sept. Par ailleurs, les biffins Porte de Montreuil génèrent énormément de travail et la rue de Paris est nettoyée tous les jours entre 6 h et 8 h. À cet endroit, les dépôts sauvages ont réduit globalement de plus de moitié de tonnage. Sur les 5000 PV envoyés au Procureur, aucun n'a été refusé. En revanche, la ville a recensé plus de 17 000 tas sauvages fouillés.

S'agissant des caméras, la Préfecture a demandé à avoir un axe partant de la rue de Paris, Dreyfuss et jusqu'à François Mitterrand sous caméras (39 caméras) avec une capacité de regard par la mairie, en cas de nécessité : la Ville paye, mais la police dispose d'un enregistrement permanent et peut prendre la main si elle est par exemple en train de « planquer ». Les installations de câbles sont en cours de pose. Par ailleurs, la ville dispose de huit caméras mobiles validées pour la verbalisation, après une année nulle du fait de mauvaises immatriculations des caméras.

Le collectif d'animation rapporte, pour schématiser, que les gens se plaignent de la saleté de la ville. Cependant, quand la ville expose les difficultés auxquelles elle est confrontée, cela permet de comprendre la complexité qui n'est pas perceptible par les habitants.

Nicolas Durand ajoute que quelques caméras mobiles sont centrées sur les points très sensibles, par exemple à l'entrée de la déchetterie rue Pierre de Montreuil où en moyenne 15 min 3 s hebdomadaires de déchets étaient déposés. Le tribunal a par ailleurs fait valoir que l'ensemble des PV de catégorie 5 sur des dépôts sauvages dans toute la Seine Saint-Denis se montait à 120 PV, dont 5 ont été fructueux, car issus de récidives de catégorie 4. Le

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Procureur a fait valoir que les PV en catégorie 5 engorgeaient les tribunaux et que dans le format catégorie 4, la moitié des PV de la Seine Saint-Denis concernait Montreuil.

Une habitante rapporte qu'une palette incendiée rue du Sergent Bobillot est restée au moins un mois sur le trottoir.

Une habitante ajoute qu'une boutique est venue déposer une glace devant l'école maternelle. Sésame a été prévenu, mais la glace n'a été ramassée qu'un mois et demi après ce signalement.

Nicolas Durand explique que quand un signalement est reçu par la mairie, il doit être d'abord vérifié et filtré (insultes, etc.), et remonte ensuite à l'agent de maîtrise qui suit les équipes. Certains dépôts jugés dangereux, type de l'huile ou pots de peinture, sont ramassés de suite par la ville. L'ensemble des remontées d'informations se compte au nombre de 15 en moyenne par jour et par agent. La ville passe plus de temps à relever les informations selon lesquelles les ramassages ont été faits qu'à les faire.

Laurent Abrahams explique que la Ville poursuit l'objectif de disposer d'un nombre d'agents plus important. De fait, elle a fait appel au renfort privé de Derichebourg pour les grands axes, car cette société dispose de grosses laveuses et de chauffeurs poids lourds. Ce dispositif permettra de dégager des agents de la ville pour plus d'efficacité dans le périmètre. Derichebourg possède un train de machine poids lourd.

Un habitant souhaite connaître les dispositifs en place au niveau du quartier.

Nicolas Durand répond que la ville a commencé à travailler sur les grands axes avec Derichebourg depuis mi-décembre : il ne s'agit cependant pas de nettoyer l'intégralité des grands axes tous les jours, dans toute la ville. En moyenne, 8,5 km par jour sont nettoyés, dont la rue de Paris. Dans la mesure où les agents de la ville n'ont plus à nettoyer ces axes, ils peuvent aller nettoyer ailleurs.

Un habitant constate en effet certains progrès. Cependant, il s'agirait de prendre davantage en considération les signalements émis par les membres du collectif.

Nicolas Durand fait valoir qu'il a été demandé de faire évoluer l'application Sésame pour que certains référents ne soient pas filtrés.

Une habitante souligne que l'Albatros reste un point noir dans le quartier ainsi que le terrain en face dont la bâche et la végétation impactent les riverains.

Nicolas Durand répond qu'une mise en demeure pour végétation débordante a été délivrée à l'encontre de ce terrain.

Le collectif d'animation évoque la première partie de la rue Kléber et ses déchets. Il semble que le même balayeur travaille sur ce secteur depuis plusieurs années. Il s'interroge sur l'encadrement des ces balayeurs.

Nicolas Durand revient en premier lieu sur les aménagements prévus par la ville. Derichebourg intervient sur les grands axes, ce qui permet de redistribuer l'activité des trains de machine de la ville sur les voies secondaires. Auparavant, Est Ensemble reversait une somme à Montreuil pour gérer les corbeilles de rues : la Ville n'étant pas satisfaite de la façon dont Est Ensemble gérait les tas sauvages, elle avait demandé à Est Ensemble dans le nouveau contrat d'anticiper et de demander à son prestataire de gérer ces tas sauvages. Dans la mesure où Est Ensemble, à l'instar de Montreuil, n'a pas remplacé un agent pour un agent en départ pour pouvoir absorber les baisses de dotation, à partir du 7 février la ville arrêtera la collecte des corbeilles de rues : Est Ensemble reprendra en régie la collecte de ces corbeilles de rues, tandis que Sita reprendra les tas sauvages. De fait, la ville va pouvoir rééquilibrer les activités de ses équipes sur le terrain.

Une habitante demande s'il serait possible d'enjoindre l'Albatros de demander à ses usagers de se montrer plus citoyens et plus attentifs.

Nicolas Durand répond que la ville ne veut plus discuter avec l'Albatros, et qu'elle verbalise. S'agissant d'un format pépinière, la ville verbalise certains membres (autoentrepreneurs), mais pas l'Albatros en lui-même. Il n'est possible de verbaliser que les déchets rattachés à un nom. Sur la rue Kléber, la chasse aux déchets est faite, mais les dépôts sont très volatiles.

Le collectif d'animation demande si les balayeurs ont également pour mission d'informer.

Nicolas Durand le confirme. Ils informent la brigade via le chef d'équipe. Aujourd'hui, les balayeurs ne sont plus assignés à un seul canton, notamment car il s'agissait d'une souffrance au travail et parce que le nombre d'agents est insuffisant pour l'ensemble. La Ville va de fait établir un rééquilibrage d'activité sur les agents et

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

opérer des permutations suffisamment régulières : ces agents travaillent en effet 7 jours sur 7 et 50 % des agents travaillent le week-end et les jours fériés et récupèrent soit le vendredi soit le lundi : les équipes se retrouvent incomplètes sur ces deux journées.

Le collectif d'animation demande si la Ville se concentre également sur les points stratégiques aux alentours des crèches et des écoles maternelles.

Nicolas Durand le confirme. Les écoles et les crèches se situent au même niveau que les centralités (lieux de réunions type places de quartier).

Le collectif d'animation remarque que dans les bars, les mégots se retrouvent au sol. Il demande s'il est possible de mettre des cendriers à disposition.

Nicolas Durand explique que la ville cherche à travailler de façon expérimentale avec une douzaine de cafés pour proposer la fourniture de cendriers dans l'optique de leur faire gérer le cendrier et le sceau ; une fois le sceau rempli, une filière de retraitement sera sollicitée pour recycler ces mégots en polaires.

Le collectif d'animation s'enquiert du nombre d'arrêt maladie dans le service propreté de la ville.

Nicolas Durand fait valoir qu'un agent de la propreté urbaine travaille 7 jours sur 7, et un week-end sur deux, le samedi étant récupéré et le dimanche payé en heures supplémentaires : pour pouvoir travailler en heures supplémentaires, il faut travailler le samedi et pour faire le week-end il faut avoir travaillé la semaine précédente. Ce système incitatif a induit le taux d'absentéisme le plus bas (6 ou 6,5 %). En revanche, la ville n'a pas renouvelé les départs en retraite et la pyramide des âges sur les secteurs de la propreté est plus élevée que sur l'ensemble de la ville : de fait, le taux d'absentéisme vient de passer à plus de 10 %.

Le collectif d'animation s'enquiert de la société est en charge de relever les containers de verre.

Nicolas Durand répond qu'il s'agit de Sita.

Laurent Abrahams confirme que des problèmes de compatibilité sont rencontrés sur les sondes. En principe lorsque la sonde détecte que le container est plein au deux tiers, l'information est reçue.

Un habitant remarque que compte tenu des problèmes de moyens et d'effectifs, Montreuil ne sera jamais une ville propre contrairement à Vincennes.

Nicolas Durand rapporte que Vincennes consacre à la propreté le budget de Montreuil pour trois fois moins de surface, ainsi qu'un maintien de 30 personnes en régie en plus du budget de fonctionnement alloué à Derichebourg.

Laurent Abrahams fait par ailleurs valoir qu'il organise tous les 15 jours une veille propreté avec Est Ensemble, la propreté urbaine et le service de gestion des espaces publics.

3. Et nous, habitant.es, que proposons-nous ? Votre avis, ce qui marche, ce qui vous intrigue ou énerve, ce qui vous semble à améliorer, et vos propositions les actions des services et des actions citoyennes. Élaborons ensemble une charte : création de comités d'actions proposés par les habitants.

Le collectif d'animation estime avoir obtenu de nombreuses réponses. Dans le programme, il était également question des propositions du Conseil de quartier et des actions à mener.

Nicolas Durand qu'Est Ensemble peut accompagner des actions. Des baudriers d'actions citoyennes, des pinces, et des sacs sont à disposition. Est Ensemble peut venir avec des containers et des camions si le Conseil de quartier souhaite organiser des nettoyages de copropriété.

Le collectif d'animation jugerait en effet utile de travailler avec l'office HLM de manière pédagogique.

Anne Laure JEANSON pointe que l'antenne rencontre régulièrement l'office et suggère d'inclure ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Une habitante évoque la circulation à la croix de Chavaux sur le boulevard Chanzy et l'enquête d'opinion qui devait être menée sur cette circulation.

Anne Laure JEANSON répond qu'un bilan a été dressé après l'expérimentation de l'été : il en ressort quelques remarques, mais également des éléments positifs comme l'accroissement de la circulation à vélo. Le Conseil de quartier 2 a bordé cette question qui sera disponible sur leur compte rendu.

Le collectif tient à féliciter le travail efficace des femmes qui nettoient à la Croix de Chavaux.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

4. Préparation des sujets à aborder en 2019

Ce point n'a pas été abordé

La séance est levée à 21 h 40.